

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE



**MAIRIE DE
BOUHANS-LÈS-LURE**
70200

Bulletin municipal

De Bouhans-lès-Lure

I E R S E M E S T R E 2 0 1 8 - N ° 5 8

SOMMAIRE

- MOT DU MAIRE
- INFORMATIONS UTILES
- DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- VIE COMMUNALE ET ETAT CIVIL
- ANIMATIONS DU VILLAGE ET CIVISME
- L'ÉCOLE
- LES GODILLOTS
- CONTACTS



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,



Comme vous avez pu le constater, la publication de votre bulletin a été décalée dans le temps. Pour des raisons pratiques, il sera désormais distribué en septembre et février.

Peu de travaux de voirie ont été réalisés ce premier semestre si ce n'est du bouchage de trous. Le reste se réalisera à l'automne selon la disponibilité des entreprises.

-Concernant les travaux d'assainissement certaines subventions ne sont toujours pas octroyées, Les travaux ne commenceront qu'après confirmation de celles-ci pour réaliser un plan de financement exact.

-Concernant le syndicat hydraulique ABG, une dissolution est prévue pour le 1^{er} janvier 2019, La CCPL va prendre la compétence eau et assainissement pour les communes d'Amblans et Genevreville. La commune de Bouhans va passer des conventions avec la CCPL pour la distribution de l'eau sur la commune. J'en profite pour remercier encore une fois Bernard LAMBOLEY pour sa disponibilité et son travail sur les fuites du réseau d'eau qui ont été très nombreuses cette année.

-Concernant les écoles, malheureusement les effectifs ont encore baissé. L'inspection académique avait décidé de fermer une classe à Adelans ce qui conduisait à fermer l'école. Le Conseil Municipal a accepté de fermer une classe sur Bouhans par solidarité pour sauver l'école d'Adelans. Je suis optimiste sur l'évolution des effectifs, plusieurs changements de locataires sont prévus dans les logements Habitat 70. J'ai demandé à l'organisme d'attribuer, en priorité, les logements à des familles avec enfants .

La commune vient d'ouvrir son site internet, je vous encourage à aller le visiter:

<https://bouhans-les-lure.fr>

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Éric FRECHIN



horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi : 9 h 00 -11 h 30

Jeudi : 9 h 00 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 16 h 30

(Permanence du maire le Jeudi après-Midi)

Nous contacter:

Tel: 03.84.30.10.03

Mail: mairie.bouhansleslure@wanadoo.fr

Site Internet: <https://bouhans-les-lure.fr>

Aide pour vos démarches administratives:

www.service-public.fr

Ou par téléphone le **3939** est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0.12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Recensement Citoyen (Militaire)



Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Les intéressés doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

Le représentant légal du jeune peut demander son inscription sur la liste communale.

Attention : Si la démarche n'est pas faite, le jeune n'obtiendra pas son attestation de recensement et celle-ci devra être obligatoirement être présentée lors d'un examen, d'un concours ou même pour l'inscription à l'auto-école.

Ne manquez pas le recensement !

Permanence Parlementaire:

Christophe LEJEUNE, député de la Haute-Saône, a installé sa permanence:
5 Rue Georges Colomb à Lure, **Téléphone: 03.84.20.62.02**

Son bureau est ouvert au public

Le Lundi de 14h à 16h30

Le Mardi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Le Mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Location salle communale

Vous avez un repas de famille de prévu et votre maison est un peu petite pour accueillir vos invités... La salle des fêtes de la commune peut être une solution. Pour 50€ le week-end, la salle, la cuisine et la vaisselle est à votre disposition. Au vu du prix attractif et dans un souci de garder ce lieu en bon état, la location est **EXCLUSIVEMENT** réservée aux habitants de la commune et aux personnes majeures.

Nouveaux arrivants dans le village :

Les nouveaux habitants de notre commune, à qui nous souhaitons la bienvenue, sont priés de venir se faire connaître en Mairie munis de leur livret de famille.

Les Délibérations du 1er Semestre

Séance du 16 février 2018

- Adhésion au CAUE pour l'année 2018 (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
- Non utilisation du droit de préemption pour la parcelle B n°439.
- Non utilisation du droit de préemption pour les parcelles B n° 68, 69, 252, 278,311 et ZE n°13.
- Adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion.
- Adhésion au réseau des secrétaires de mairie du Centre de gestion
- Programme de travaux en forêt 2018:
 - Entreprise Augier: dégagement des régénérations naturelles sur 2.55 ha
Parcelle 11j, pour la somme de 1 198.50€HT
 - ONF: plantation dans la parcelle 11j pour la somme de 2 951€HT
 - SARL Lamboley, girobroyage dans les parcelles 11 et 34 pour la somme de 1 264.25€HT.
- Demande d'assistance à l'ONF pour les subventions de l'Europe pour la création d'une desserte forestière afin d'accéder à la parcelle forestière n°43.
- Subvention exceptionnelle pour la classe de découverte à Paris des élèves du cycle 3 du RPI domiciliés à Bouhans soit un aide de 50€ aux 18 familles concernées.

Séance extraordinaire du 15 mars 2018

- Le conseil est contraint d'accepter la fermeture d'une classe à Bouhans

Séance du 6 avril 2018

- Approbation du Compte Administratif 2017 comme suit:

Sec-	Fonctionnement	investissement
Dépenses	190 403.28€	42 150.44€
Recettes	187 675.61€	42 856.68€
Résultat	109 765.02€	- 2 530.89€
SOLDE	107 234.13€	

- Vote du Budget Primitif 2018 :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 287 815€	Dépenses : 78 071€
Recettes : 287 815€	Recettes : 78 071€

- Vote des taux d'imposition 2018 **inchangés** :

⇒	Taxe habitation :	11.19%
⇒	Foncier bâti :	8.86%
⇒	Foncier non bâti :	35.39%

- Décide d'amortir les travaux sur la desserte forestière "Chemin des Meuniers" pour la somme de 670€ en une fois sur l'année 2018.
- L'exploitation des grumes dans diverses parcelles sera réalisée par la SARL Lamboley pour la somme de 2 299€HT.
- Achat d'un tracteur-tondeuse et d'une remorque en copropriété avec le Syndicat d'assainissement du Bassin du Bourbier et la commune d'Adelans.
La part de la commune avec la reprise de l'ancien tracteur (pour la somme de 4000€) s'élève à 2 028.75€
- Le Conseil Municipal offre la Carte Avantages Jeunes aux habitants de la commune âgés de 11 à 20 ans (Nés entre 1998 et 2007)
- Demande de subvention au titre de l'aide départementale pour les travaux de voirie.
- Ratio d'avancement de grade du personnel communal

Séance du 22 juin 2018

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2eme classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ere classe
- Demande de subvention à l'agence de l'eau pour l'achat de matériel de désherbage alternatif
- Adhésion au service RGPD (Règlement Général de la protection des données) du centre de gestion 54.

Séance du 31 août 2018

- Création d'un poste d'adjoint d'animation pour la surveillance du bus scolaire.
- Réduction du nombre d'heure du poste d'adjoint technique (Ménage des bâtiments communaux)
- Remboursement de 1 740 € par assurance pour la réparation des ardoises du clocher suite à la tempête du 3 janvier.
- Contrat d'assurance communal avec Groupama.

La Vie Communale

Visite de M. Le Sous-Préfet



Le 14 mai dernier, le sous-préfet de Lure est venu rencontrer les conseillers municipaux.

Après une rapide présentation du village, le Maire a informé Monsieur le Sous-Préfet des investissements en cours dans le village.

Ils ont visité l'école, la SARL Lamboley de bucheronnage/débroussaillage et la ferme de Vincent Bresson...

Cette rencontre a surtout été l'occasion d'aborder des points importants comme la fermeture de classe, la demande d'adhésion à la Communauté de communes du Pays de Lure ou encore la couverture insuffisante de réseau mobile...

Cette visite a également permis d'informer M. Le Sous-Préfet du "blocage" du démarrage des travaux de réfection des lagunes faute d'accord des subventions de l'Agence de l'eau... En effet, le Syndicat d'Assainissement du Bassin du Bourbier doit réaliser d'importants travaux:

- de remise aux normes des lagunes (prévue initialement pour 200 habitants alors que le village compte aujourd'hui près de 340 habitants)
- De changement d'une partie du réseau suite à d'importantes rentrées d'eau claire.

Nous avons même reçu un avertissement de la préfecture nous demandant une mise au norme dans les meilleurs délais.

Malgré les dossiers de demandes de subventions envoyés dans les temps et la réalisation des appels d'offre ... nous restons en attente des accords de subvention de l'Agence de l'Eau pour débiter les travaux. Nous espérons pouvoir démarrer rapidement!

Visite de l'exploitation de Vincent BRESSON



Site Internet de la Mairie: https://bouhans-les-lure.fr



Le site de la commune est désormais en ligne. Ce site a pour vocation de vous informer de l'actualité communale, des projets et réalisations en cours et de faciliter vos démarches administratives...

Actuellement en finalisation, vous pourrez très prochainement apporter votre contribution et vos suggestions via l'onglet "débat citoyen" ou encore demander une copie d'acte d'Etat-Civil... Vous avez désormais accès à pleins d'informations utiles comme par exemple les délibérations du conseil municipal, le Plan d'occupation des Sols et pleins d'autres choses que nous vous laissons le soin de découvrir en visitant notre site...

État civil



Décès

Paul RAILLARD

Décédé le 19 janvier 2018, à l'âge de 97 ans.

Jean PICHOT

Décédé le 31 mars 2018 à l'âge de 82 ans.

Jean-Marie VUILLEMOT

Décédé le 10 septembre 2018 à l'âge de 72 ans.



Parrainage Civil

Les parents de Lucas, Virginie et Jason Jeannot ont demandé que leur fils soit placé sous la protection de la République afin qu'il devienne un citoyen à part entière.

Ils ont été accueillis en mairie le samedi 18 août pour la cérémonie civile et laïque par le Maire.

Julia Prost Bayard et Stéphane Campana, marraine et parrain de Lucas ont accepté le rôle confié par les parents.



Animations Villageoises



Présence Verte a pour objet de promouvoir un service de téléassistance permettant aux abonnés d'avoir de l'aide en appuyant sur un simple bouton...

Depuis 2014, la commune prend en charge les frais d'installation du dispositif de téléassistance (31€).

Repas Champêtre

Repas des Anciens du 14 janvier

Les aînés du village ont bien débuté l'année en partageant comme chaque année un bon repas avec le conseil municipal et les employés communaux.

Le traiteur Carteron a régalé cette petite troupe, représentant tout de même 43 personnes, avec un délicieux menu composé entre autre d'un médaillon de saumon et de tournedos de canard au foie gras...

Et bien entendu cette chaleureuse journée ne pouvait pas se terminer sans une bonne part de galette!

Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont reçu, juste avant Noël, un colis de gourmandises en tout genre.

Repas du 14 juillet

Comme vous le savez désormais depuis de nombreuses années, le traditionnel feu du 14 juillet a été troqué contre un repas champêtre où la commune invite les villageois.

Cette année encore, sous un soleil radieux, vous avez été nombreux, près de 130 personnes, à répondre présents.

Cyril Gasney, nouvel habitant, a remporté le jambon en se rapprochant au plus près du poids réel.

Ce moment convivial est l'occasion pour les "anciens" de Bouhans de se retrouver et de souhaiter la bienvenue aux "nouveaux"...

Cartes Avantages Jeunes

Le Conseil Municipal a décidé de proposer, à titre gratuit, la **Carte Avantages Jeunes** Haute-Saône aux jeunes de la commune ayant entre 11 et 20 ans.

47 cartes vont être distribuées en septembre



Remise des dictionnaires

La commune offre 16 dictionnaires aux petites têtes blondes entrants en CP et en 6ème:

CP	6ème
Léa CLEMENT	Lylou ARISTIDINI
Noa GUCCIARDI	Victor FAILLACE
Aurélien JEANNOT	Mathis FAIVRE
Réjahny PAUL	Aurore FILHOL
Robin RILLIOT	Lindsay HENRIOT
Ambre THOMAS	Agathe MARCOT
	Kayla PRESOTTO
	Jordan QUERAT
	Elly VIRON
	Noémie ROUSSELOT

Ecole et RPI

La contrainte de la fermeture de classe a modifier la répartition des élèves au sein du RPI. Pour l'année scolaire 2018-2019, les élèves n'auront plus école le mercredi matin. La répartition des 101 élèves du RPI est comme suit:

SITE	CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIFS
BOUHANS	Maternelles	Mme Minervini	32
AMBLANS	CP/CE2	Mme Signès	20
	CE1/CE2	Mme Gaussin-Pernot	24
ADELANS	CM1/CM2	Mme Folley	25

Civisme

Nous enregistrons aujourd'hui beaucoup trop de plaintes à la mairie concernant les bacs à ordures qui restent dans la rue en permanence, les animaux errants et agressifs, les nuisances sonores, les propriétés non entretenues... Un brin de bon sens, un peu de respect et tout ira mieux!

Les conteneurs ne sont pas une décoration alors rentrons les !



Les conteneurs doivent être sortis le soir la veille du jour de collecte et rentrés le jour même. Sortir et rentrer ses poubelles est une obligation et un geste citoyen aussi. Au-delà de la pollution visuelle, la présence intempestive des poubelles sur les trottoirs constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite obligés d'emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun !
Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble et pour des rues plus belles et plus sécurisées !

En dehors des jours de collecte, je rentre mon bac !



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Sécurité aux abords de l'école

N'attendons pas qu'il y ait un accident pour réagir. Pensez aux enfants quand vous passez à proximité de l'école, : **LEVEZ LE PIED!** Un aménagement plus sécuritaire est en cours de réflexion au niveau communal. En attendant, vous êtes priés de bien vouloir respecter des règles de bon sens en respectant les interdictions de stationnement afin de faciliter la circulation des bus.



Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, divagation et bruit de manière répétée et intempestive.

Merci de penser également à la sécurité du facteur. La poste nous a rapporté plusieurs morsures de chiens dans le secteur!

Merci également de ramasser les déjections canines.

Ecole Maternelle

La journée à Les Voivres (racontée par les enfants)

Le jeudi 28 juin, on est allé dans les Vosges avec le bus de Pascale. Le matin, on a regardé les poissons et les écrevisses : la ferme aquacole. Il y avait un poisson qui était mort. On a mis de l'eau dans un bassin pour pouvoir toucher les saumons, les truites et les écrevisses. Le monsieur, il s'est pincé le doigt !



Après on est allé manger et avant on a fait pipi et on s'est lavé les mains. C'était le pique-nique.

Après on est allé à la mare avec des épuisettes et on a attrapé pleins de petites bêtes : des tritons. On les a mis dans des pots pour les regarder, et la dame disait leur nom. Y en a un qui voulait manger toutes les autres bêtes !



Les Godillots

Comme en 2017, le club de marche « des godillots » a repris sa marche en avant à raison de quatre fois par mois. Le programme a été varié et de nouveaux circuits ont été recherchés pour permettre aux participants de connaître des lieux, même proches qu'ils n'avaient jamais vus.

La première marche nous a conduit à DORANS (90), lieu de rencontre inhabituel avec un chamois manifestement égaré. Pas de photo de l'animal hélas, trop rapide pour nous.

Par la suite, les marches se sont succédées à GIRMONT (88) « circuit des étangs », LA PLANCHE DES BELLES FILLES depuis PLANCHER LES MINES, le SALBERT (90), LA CREUSE, TERNUAY « la boucle des moulins », PLANCHER LES MINES « la goutte des saules », FRESSE à deux reprises sur des chemins différents, FOUGEROLLES lors des cerisiers en fleurs, GIRMONT « la beuille », la participation à plusieurs marches au programme du festival de randonnée des mille étangs : SERVANCE, LA ROSIERE. Quelques marches locales ont également eu lieu à BOUHANS et ADELANS.



Paysage bucolique du côté de GIRMONT



Vestiges du passé au Salbert

Une seconde journée raquette a été mise au programme. Celle-ci s'est déroulée le 9 février 2018 au VENTRON (88) avec repas tiré du sac, une autre façon de voir les paysages enneigés.

Début mai, les godillots se sont installés dans un gîte situé en pleine nature à PLASNE (39) pour un week-end de marche : le samedi, découverte du très joli village de CHATEAU-CHALON et des vignobles jurassiens – le dimanche tout autre paysage, le cirque de BAUME LES MESSIEURS, son abbaye, sa cascade.



Chateau-chalon (39)



Baume les messieurs (39)

L'été arrive, la saison 2017 / 2018 se termine. Au total les godillots ont parcouru environ 480 kilomètres sur chemins et petites routes, avec parfois des dénivelés importants, mais au bout de l'effort, toujours des panoramas sublimes.

La nouvelle saison reprendra mi-septembre avec de nouveaux paysages et régions à découvrir. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 03.84.30.23.88 (MME MUNIER présidente du club de marche) ou par mail à l'adresse suivante : alain.devantoy@orange.fr

Contacts utiles



Communauté de commune du Triangle Vert

27 grande Rue 03.84.95.89.88
70240 Saulx (Ordures Ménagères, Centre de loisirs, périscolaire...)

1 bis rue de l'Eglise 03.84.94.78.95
70200 Quers (Relais Service Public, Espace Public Numérique...)

Eau et Assainissement

Syndicat d'eau ABG 03.84.30.23.80
2 rue de l'Eglise
70200 Amblans et Velotte
Président : Bernard LAMBOLEY

Syndicat d'Assainissement du Bourbier 03.84.30.10.03
6 grande rue
70200 Bouhans Les Lure
Président : Éric FRECHIN

Ecole

Ecole Maternelle de Bouhans Les Lure 03.84.62.83.47
10 grande rue
70200 Bouhans Les Lure

Associations de Bouhans Les Lure

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) 06.87.23.11.89
Président : Bernard LAMBOLEY

Les Bodingos 03.84.30.34.20
Président : Jean-François EBERSOLD

Les Godillots (Club de Marche) 03.84.30.23.88
Présidente : Marie-Thérèse MUNIER

Les Mômes des 4 villages
Présidente: Mohamed KALAI

Divers

ONF: Garde forestier Joris DELDON07.77.31.33.07

Trésorerie de Lure 03.84.62.41.40

Trésorerie d'Echenoz la Méline (Ordures Ménagères) 03.84.76.34.64

Sictom (gestion des ordures ménagères) 03.84.78.09.52

Mail : sictom@sictomvds.com